Barquette tomate cerise 250 g « souveraine »

Cette récente initiative des producteurs français de tomates réunis au sein de l'AOP Tomates et concombres de France a pour objectif de faire face à la progression des ventes de tomates cerises marocaines en GMS en pleine saison de production de tomates en France.

En effet, comme le constate le rapport CGAAER de janvier 2025 sur les importations et exportations de tomates par la France, les flux de tomates cerises en provenance du Maroc et commercialisés en France augmentent de façon continue avec « une saisonnalité beaucoup moins marquée, notamment depuis 2022, et leurs volumes augmentent significativement en saison comme hors saison ».

Les données exploitées pour 4 GMS représentant 43.3 % de part de marché indiquent que lors des deux dernières années, la part de tomates cerises marocaines a augmenté pour atteindre 40 % des achats totaux (contre 20 à 30 % de 2019 à 2022) en même temps que la part des françaises diminuait aux alentours de 60 % pendant le pic de production français (contre 80 à 70% entre 2019 et 2022).

6 structures de commercialisation de tomates françaises s'inscrivent dans cette nouvelle démarche : **Savéol, Rougeline, Solarenn, Océane, Ydeal et Kultive.**

Les objectifs sont de :

- **Regagner en souveraineté alimentaire**, en reprenant des parts de marché sur la saison de production française face à la présence croissante des tomates cerises d'importation du Maroc (barquette de tomates cerises 250 g à 0,99 €) dans les magasins
- Gagner en visibilité dans l'ensemble des rayons face à la concurrence des produits d'importation avec un visuel **unique** très axé sur l'origine France, un slogan évocateur : **Oui ! A la souveraineté alimentaire française.**
- Offrir une barquette de tomates cerises française « access-prix » pour les consommateurs, qui reste rémunératrice pour le producteur.